EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 juin 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt sept juin deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 juin 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Grégory BERNARD, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Louis COUSTÈS, Fabienne MONTEL à François BARRIÈRE**
Excusé(e)s :	**Anne FAUROT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote du voeu et donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY.
Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE quitte la séance avant le vote de la question n°9.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n°12 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.

Rapport N° 25

SECTEUR SAINT JEAN : * RENOUVELLEMENT ET EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DE PRISE EN COMPTE DE L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT * EXTENSION PÉRIMÈTRE DE DROIT DE PRÉEMPTION

Par délibération du 26 mars 2004, un périmètre conservatoire était instauré sur l'îlot dit îlot Saint-Jean, à l'intérieur de la voie ferrée, du boulevard Saint Jean et de l'avenue Edouard Michelin, pour repenser la vocation et la composition de cet îlot.

Pour garantir l'indispensable cohérence urbaine entre les aménagements réalisés depuis cette date :

- construction du Nouvel Hôpital Estaing,
- requalification urbaine amorcée de l'axe Auger,

et ceux à venir :

- implantation prochaine d'un lycée professionnel sur l'ancien site des abattoirs,
- requalification du quartier Saint Jean,

il apparaît opportun de renouveler ce périmètre conservatoire.

Pour répondre aux exigences des liaisons et maillages viaires qui devront réorganiser l'ensemble de l'îlot, ce périmètre sera élargi à l'îlot Jules Verne / Képler et Agriculture, à mettre également en périmètre de Droit de Préemption Urbain renforcé.

C'est ainsi qu'à l'intérieur de l'emprise comprise entre la voie ferrée, le boulevard Saint-Jean, la rue Jules Verne, la rue Képler, l'avenue de l'Agriculture et l'avenue Edouard Michelin, les permis de construire qui seraient susceptibles de compromettre la cohérence souhaitée dans les opérations et aménagements urbains à venir, pourront se voir opposer, pendant un délai de deux ans, une décision de sursis à statuer, conformément aux dispositions de l'article L 111-10 du Code de l'Urbanisme.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de vous prononcer favorablement sur ce renouvellement et extension de périmètres tels que définis sur le plan ci-annexé.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 3 juillet 2014

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint,

Grégory BERNARD

VILLE DE CLERMONT FERRAND

PLAN CADASTRAL

Echelle : 1 /5200

Périmètre de prise en compte de l'opération d'aménagement secteur Saint Jean

Extension périmètre de Droit de Préemption Urbain renforcé

Le 23/05/2014

N

Service B.D.U.

Plan issu des données de la D.G.I. : Reproduction interdite

Banque de Données Urbaines - 97 avenue du Limousin - 63000 Clermont-Ferrand - Tel 04 73 42 63 63

